Technologues en RADIOLOGIE une PROFESSION D'AVENIR

RAPPORT ANNUEL

1999-2000

Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

Mission

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a pour mission de surveiller activement l'exercice de la profession par ses membres et de contribuer à leur développement professionnel, afin d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie.

Valeurs

L'Ordre privilégie la **qualité** comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent auprès du public avec tout le **respect** et le **professionnalisme** auxquels il est en droit de s'attendre.

Orientations stratégiques

- Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.
- Favoriser l'accessibilité des membres à la formation continue.
- Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

Sommaire

Lettres de présentation	1	Rapport du comité des examens	11	Rapport du comité de la formation	14
Le Bureau de l'OTRQ	2	Rapport du comité de révision des notes	12	Rapport du comité des finances	14
Rapport du président	3	Rapport du comité de la formation continue	13	Rapport du syndic	15
Rapport du secrétaire	5	Rapport du comité du congrès	13	Rapport d'activités de radioprotection	16
Rapport du comité de la revue scientifique	7	Rapport du comité de révision des plaintes	14	Rapport du comité de la Semaine des technologues	16
Rapport du comité d'inspection professionnelle	8	Rapport du comité de discipline	14		
Rapport du Service d'inspection professionnelle	9				

Le contenu de ce rapport annuel a été soumis aux membres du Bureau de l'OTRQ, lesquels l'ont approuvé unaniment le 25 mai 2000.

Réalisation
Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire

Johanne Tousignant, B.A.A., M. Ed.
Directeure aux affaires professionnelles

Josée Turcotte
Secrétaire de direction

Graphisme et impression
ServiLitho

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0841-0216

Technologues RADIOLOGIE PROFESSION D'AVENIR

LETTRES DE PRÉSENTATION

Québec, mai 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Linda Goupil
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Anjou, mai 2000

Monsieur Jean K. Samson
Président de l'Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf et le trente et unième jour de mars deux mille.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Gilbert Gagnon, t.r.

Anjou, mai 2000

Madame Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf et le trente et unième jour de mars deux mille.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Gilbert Gagnon, t.r.

REMERCIEMENTS

Le Bureau voudrait profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble du personnel du siège social dans l'appui apporté à la réalisation des objectifs de tous les comités de l'Ordre.

Sans une collaboration étroite et soutenue entre les permanents et les collaborateurs au sein de tous les comités, nous n'aurions pu atteindre le degré d'excellence actuel.

Ce témoignage se veut un remerciement qui s'adresse à toutes les employées et à tous les membres des comités de l'Ordre.

LES COMITÉS DE L'OTRQ

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

GAGNON, Gilbert, t.r., président
POIRIER, Sylvie, t.r., 1ère vice-présidente
ROY, Francine, t.r., 2e vice-présidente
LORTIE, André, t.r., trésorier
FERLAND, Gabrielle *

MEMBRES DU BUREAU

ALLARD, Denis, t.r.
BERGERON, Jean, t.r.
BOISSELLE, Brigitte, t.r.
CHOUKY, Abdellatif *
COUILLARD, Louise, t.r.
FERLAND, Gabrielle*
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r.
GAGNON, Doris, t.r.
GAGNON, Gilbert, t.r.
GRENON, Marie-France, t.r.
LORTIE, André, t.r.
POIRIER, Sylvie, t.r.
ROY, Francine, t.r.
SIMARD, Angèle, t.r.
TINKLER, Michael*
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

DIRECTION GÉNÉRALE

CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée, Secrétaire de direction
RICARD, Suzanne, Responsable de la comptabilité et du Tableau des membres

DIRECTION DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

BERGEVIN, Lise, t.r., Directeure
BOILY, Nancy, t.r. Inspecteure (RD)
CLERMONT, Lyne, t.r., Inspecteure (MN)
COURVILLE, Manon, t.r. Inspecteure substitut (MN)
HENLEY, Élizabeth, t.r., contractuelle (RO)
LANGEVIN, Josée, t.r., contractuelle (RO)
LAVOIE, Josette, t.r., Inspecteure (RD)
ANDERSON, Noëlla, Secrétaire

DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A., M.Ed., Directeure
GERVAIS, Christiane, Secrétaire aux examens d'admission et aux communications
POISSANT, Odette, Secrétaire à la formation continue et au congrès

COMITÉ DU CONGRÈS

BERTRAND, Michelle, t.r., Responsable du séminaire en gestion
GRAVEL, Martin, t.r., Responsable de la logistique et de l'audio-visuel
MADORE, Ginette, t.r., Responsable du congrès
MOREL, Yves, t.r., Responsable des stands commerciaux et scientifiques
ROY-DUFRESNE, Diane, t.r., Responsable du programme scientifique en radio-oncologie
TOUPIN, Marielle, t.r., Responsable du programme scientifique en radiodiagnostic

COMITÉ DE DISCIPLINE

ALLEN, Louise, t.r. (RD)
BRONSARD Nicole, t.r. (RD)
CROMP, Alain, t.r., Secrétaire
GAUDREAULT, Marie-Esther, Responsable
LABBÉ, Jocelyn, t.r. (RD)

COMITÉ DES EXAMENS

BERNIER, Solange, t.r., Responsable (RO)
DUHAMEL, Marie-Claude, t.r. (MN)
TURCOTTE, Carole, t.r. (RD)

Sous-comités de validation :

DUHAMEL, Marie-Claude, t.r. (MN)
D'AMOURS, Martin, t.r. (MN)
FRÉCHETTE, Marlène, t.r. (MN)
HOULE, Robert, t.r., substitut (MN)

TURCOTTE, Carole, t.r. (RD)
BOUÉ, Danielle, t.r. (RD)
LEMIEUX-SAMSON, Lucie, t.r. (RD)
LALONDE, Manon, t.r., substitut (RD)

BERNIER, Solange, t.r. (RO)
BOISSELLE, Brigitte, t.r. (RO)
BOISVERT, Marie-Reine, t.r. (RO)
VIAU, Éric-Martin, t.r., substitut (RO)

Vérificatrices externes pour les examens d'admission :

GINGRAS, Carole, t.r. (RO)
LECOURS, Christiane, t.r. (MN)
TÉTREAULT, Carole, t.r., B. Sc., (RD)

Traductrices :

GOSSELIN, Micheline, C.A. (T), CMD, B. Sc.
LATH-LECOURS, Carmen, t.r., B. A.trad.

Consultation du comité d'inspection professionnelle :

VIAU, Éric-Martin, t.r., Président

COMITÉ DES FINANCES

BERGERON, Jean, t.r.
LORTIE, André, t.r., Responsable
TINKLER, Michael *

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

ARNOLDO, Juliana, t.r. (RD)
OUELLETTE, Mariau, t.r., Responsable, (MN)

COMITÉ DE LA FORMATION

CAISSY, Roger, t.r. (RD)
GIGUÈRE, Jean-Yves, t.r. (RD)
FONS, Jean-Pierre (MEQ)
LAPIERRIÈRE, Eddy, t.r. (RD)
PÉLOQUIN, Nicole, t.r., Responsable (RD)

COMITÉ INSPECTION PROFESSIONNELLE

BOULAY, Sophie, t.r., Secrétaire (RD)
CHÉNIER, Diane, t.r. (MN)
LAFLEUR, Lyne, t.r., substitut (RD)
HOULE, Isabelle, t.r., (RO)
VIAU, Éric-Martin, t.r., Président (RO)

COMITÉ RÉVISION DES PLAINTES

BOUÉ, Danielle, t.r., Responsable
HAECK, Marie-Josée, t.r. (MN)
PROULX, Raymond, représentant du public
LUSSIER, Francine, t.r. (RO)
ST-PIERRE, Jean-Guy, t.r. (RD)

COMITÉ RÉVISION DES NOTES

CHABOT, Jean, t.r. (RO)
GAUTHIER-PERRON, Brigitte, t.r. (RO)
TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A., M.Ed., Responsable

COMITÉ REVUE SCIENTIFIQUE

LÉVESQUE, Mario, t.r. (RD)
SIMARD, Angèle, t.r. (RO)
TOUSIGNANT, Johanne, B.A.A. M.Ed., Responsable

COMITÉ SEMAINE DES TECHNOLOGUES

AMYOT, Johanne, t.r. (RD)
CORMIER, André, t.r. (RD)
LESSARD, Richard, t.r. (RD)
DUFRESNE, Kathleen, t.r., Responsable (MN)

COMITÉ DU SYNDIC

BARRIÈRE-COUTURE, Ginette, t.r., Syndic (RD)
COUTURE, Carole, t.r. (RD)
FORTIN, Françoise, t.r. (RO)
KEARNEY, Émile-André, t.r. (RD)
LARIN, Daniel, t.r. (MN)
LAVEAUX, Diane, t.r. (RD)
LEMIEUX, Martine, t.r. (MN)
PAILLÉ, Lyne, t.r. (RD)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r. (RO)
TOUPIN, Marielle, t.r. (RD)

*** Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des professions**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Gilbert Gagnon, t.r.

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 1999-2000 de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec. Je tiens tout d'abord à vous signaler que l'Ordre a mis tout en œuvre pour se conformer à sa principale fonction qui est d'assurer la protection du public. À cet effet, l'Ordre s'est assuré, entre autres, du bon fonctionnement des comités prévus par la loi et de ses comités permanents. Les membres du Bureau et du Comité administratif ont pris les décisions qui s'imposaient dans le respect de la mission et des orientations de l'Ordre.

Au cours de la période 1999-2000, l'Ordre s'est préoccupé de plusieurs dossiers importants touchant la profession. Ainsi, l'Ordre s'est impliqué plus particulièrement dans le cadre de la *Pénurie de technologues en radio-oncologie*, des *Modifications à appporter à notre loi* et de l'*Avenir de la profession de technologue en radiologie*.

Pénurie de technologues en radio-oncologie

L'Ordre, étant conscient des problèmes causés par la pénurie de technologues en radio-oncologie, avait déjà fait connaître ses préoccupations au ministre de la santé en rapport avec les listes d'attente en radio-oncologie. Au printemps 1999, l'Ordre a organisé une rencontre en radio-oncologie avec les chefs technologues, les responsables de la formation collégiale et des représentants de l'Association des radio-oncologues afin d'évaluer la situation et dégager des pistes de solution. Par la suite, les évènements se sont précipités et le MSSS a décidé de créer le Centre national de coordination en radio-oncologie qui a annoncé des mesures destinées à réduire les délais d'attente pour les traitements en radio-oncologie. Puis, des entrevues ont été accordées aux médias pour expliquer la situation vécue en radio-oncologie et une rencontre a été obtenue avec des représentants du MSSS.

Grâce à la collaboration du MSSS, une mission de recrutement de technologues en France a été rendue possible. Elle s'est déroulée du 18 au 21 janvier 2000 à Paris où des entrevues de sélection ont été réalisées. Un examen a permis d' évaluer les connaissances des candidats. En tout, dix candidats ont été rencontrés et évalués. De ce nombre, six technologues ont satisfait aux exigences de l'Ordre et cinq technologues ont accepté de tenter l'expérience de travail temporaire en radio-oncologie au Québec. Ainsi, deux technologues profiteront de cette expérience pour exercer à Québec, deux à Montréal et un à Gatineau.

D'autre part, un groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre en radio-oncologie pour les technologues en radio-oncologie a été constitué par le MSSS et ce, dans le but de préparer un plan d'action pour rétablir le plus rapidement possible l'équilibre dans le secteur de la radio-oncologie. Le président de l'Ordre a été désigné pour participer à ce groupe de travail qui avait pour mandat de mettre en commun les expertises, les préoccupations et les informations reliées à la planification de l'effectif et proposer au ministère des orientations et un plan d'action à partir d'un consensus au regard du problème et d'une vision commune.

Le groupe de travail a tenu six réunions au cours desquelles a surgi un plan d'action qui a été soumis à la ministre de la Santé et des Services Sociaux.

Modifications à apporter à notre loi

Les modifications que nous souhaitons apporter à notre loi ont été transmises à l'Office des professions du Québec qui, de son côté, a procédé à une consultation de certains ordres professionnels.

L'Ordre a porté à l'attention de l'Office des professions, les adaptations à la pratique professionnelle qu'il juge nécessaires pour tenir compte de l'évolution de la profession. La pratique professionnelle des technologues en radiologie ayant évolué de façon significative depuis les dernières années, des actes professionnels connexes sont souvent nécessaires à la réalisation de l'examen ou du traitement. À cet effet, nous avons donc signifié au président de l'Office des professions que les technologues en radiologie ont adapté leur pratique professionnelle à l'évolution de la technologie et du milieu clinique afin de favoriser un diagnostic ou un traitement adéquat, assurant ainsi de meilleurs services à la population du Québec.

Essentiellement, nos demandes de modifications visent à maintenir l'encadrement de la profession en établissant des protocoles mais en enlevant à l'article 7, les mots « sous surveillance ». De plus, nous proposons d'ajouter à l'article 7, « toute autre forme d'énergie » de même que nous souhaitons que le technologue puisse « procéder, dans l'exercice de sa profession, à l'installation d'un cathéter veineux ou effectuer une ponction veineuse pour injecter un produit de contraste ou des radio-éléments ».

Dans le même ordre d'idées, nous profiterons de la tribune que nous offre la ministre responsable de l'application des lois professionnelles pour faire valoir nos compétences dans le cadre du projet visant à moderniser l'organisation du système de santé et des relations humaines. Nous continuerons également nos représentations auprès des ordres et des associations professionnelles afin que nos compétences soient reconnues.

Avenir de la profession

La profession de technologue en radiologie a considérablement évolué au cours des dernières années et ce, aussi bien en radio-oncologie, en médecine nucléaire qu'en radiodiagnostic. Au moment où l'Office des professions s'apprête à modifier substantiellement les domaines d'exercice, l'avenir de notre profession nous interroge.

Le travail amorcé il y a quelques années par différents groupes de travail a vu son aboutissement dans le DOCUMENT DE CONSULTATION SUR L'AVENIR DE LA PROFESSION DE TECHNOLOGUE EN RADIOLOGIE. Ce document fait état de l'historique de la profession, du programme de formation de base, des informations générales sur la pratique de la profession, de l'environnement professionnel et technologique ainsi que de pistes de réflexion sur le développement de la profession. Tous les membres de l'Ordre ainsi que des organismes professionnels et syndicaux ont reçu le document de consultation. Une tournée régionale s'est amorcée le 29 septembre 1999 à Gaspé et après avoir rencontré les technologues en radiologie de treize autres villes, la tournée s'est terminée le 9 décembre à Sept-Îles.

Pour faire suite à la tournée régionale de consultation ainsi qu'au questionnaire-sondage complété par les technologues, les membres du Bureau de l'Ordre se sont réunis pour prendre connaissance des résultats de la consultation et ont pris les décisions requises dans le meilleur intérêt de la profession.

Remerciements

Je tiens à remercier tous les membres du personnel permanent qui, par leur dévouement et leur engagement, ont contribué au maintien de services de qualité à la population et aux membres. Je tiens également à souligner l'implication et la collaboration des membres du Bureau, du Comité administratif ainsi que tous les membres de comités qui ont accepté de donner de leur temps pour assurer le développement de la profession.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.

BUREAU

Le Bureau a tenu 4 réunions régulières et 1 réunion spéciale. Le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Voici la présentation des principales résolutions adoptées lors de ces réunions.

Dossiers professionnels

- Initiation d'une démarche dans le but de devenir partenaire du processus d'agrément de l'AMC.
- Acceptation du plan d'action de la démarche qualité pour les fonctions : inspection, formation continue, congrès et colloques.
- Renouvellement du programme d'assurance responsabilité professionnelle pour 2000-2001.
- Adoption des résultats du document de consultation sur l'avenir de la profession et de la démarche de suivi.
- Adoption de la position suivante au regard du PQDCS : « À compter du 1er avril 2000, toute technologue désirant participer au PQDCS doit s'inscrire à l'Ordre et si elle satisfait aux exigences de base, elle disposera d'un an pour réussir le programme de formation en mammographie, afin d'obtenir l'attestation professionnelle ».
- Reporter d'un an la politique de formation continue annuelle obligatoire de 8 heures pour les technologues en mammographie.
- Reconduction de l'entente du projet pilote exclusif à l'unité d'épilepsie de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

Dossiers administratifs

- Modification du rôle du trésorier et de la composition du comité des finances.
- Adoption du rôle et de la composition du comité des finances.
- Choix de la région de Montréal pour le congrès 2001.
- Adoption du rapport d'évaluation du directeur général.
- Adoption des rapports annuels des comités.
- Adoption et/ou modification des politiques suivantes :
  - date des examens;
  - représentation de l'Ordre dans les divers congrès;
  - position de l'Ordre en cas de grève de ses membres;
  - autorisation des comptes de dépenses;
  - nomination des responsables et membres de comités.
  - nomination des membres des comités de sélection des prix de l'Ordre.
- Reporter de 6 mois les échéances du plan d'action en démarche qualité.
- Acceptation du recueil des objectifs terminaux en radio-oncologie.
- Acceptation du programme d'inspection 2000-2001.
- Acceptation du nouvel organigramme de l'Ordre.
- Acceptation du document sur les Régionales.
- Modification de la politique d'évaluation du directeur général.

Dossiers à caractère financier

- Acceptation des prévisions budgétaires 2000-2001.
- Acceptation de la nouvelle politique de paiement de la cotisation.
- Transfert de 54 000 $ du fonds non affecté au fonds affecté pour les projets spéciaux.
- Confier au comité des finances l'étude des possibilités d'application de la subvention de 15 000 $ du MSSS en mammographie.

Nominations

- Nomination des membres de comités.
- Élection du président et des membres du comité administratif.
- Nomination de Michael Tinkler au comité de révision des plaintes.

COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif a tenu huit réunions régulières et deux réunions spéciales.

Le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions dont voici les principales résolutions.

Dossiers administratifs

- Acceptation des MES pour les examens de juin 1999 et novembre 1999.
- Acceptation du plan d'action du directeur général 1999-2000.
- Poursuite du principe de surveillance des examens de l'Ordre par des non technologues.
- Acceptation de l'horaire de la tournée régionale de consultation et nomination des participants.
- Acceptation du thème du congrès 2000.
- Acceptation du programme d'activités des régionales.
- Adoption et/ou modification des politiques et procédures suivantes :
  - cotisation des nouveaux gradués;
  - signature des chèques de l'Ordre;
  - contrat du syndic;
  - prestation de serment;
  - révision des politiques et procédures.
- Étude de 5 dossiers d'actualisation des connaissances.
- Acceptation des programmes scientifiques du congrès 2000.
- Acceptation de la mise en demeure pour pratique illégale par un infirmier.
- Acceptation du thème du colloque 2000.
- Autorisation de faire appel aux inspecteures pour les MES.
- Acceptation de l'examen d'admission pour les permis restrictifs des candidats français.
- Acceptation des termes de la Classique 2000 de l'OTRQ.
- Étude d'un rapport de stage suite à une inspection particulière et imposition d'un stage supplémentaire.
- Renouvellement du programme d'assurance médicaments pour les membres.
- Acceptation des frais d'inscription et d'hébergement d'une représentante de l'AFPPE au congrès de l'Ordre.
- Adoption du programme de visites générales d'inspection 2000-2001.
- Report des attentes signifiées au directeur général en octobre 2000.
- Adoption de l'avis de radioprotection concernant l'utilisation du tablier plombé en échographie.
- Remise de 2 bourses de 200 $ au Cégep de Rimouski.
- Soumission de la candidature de Danielle Boué, t.r., pour le prix Mérite du CIQ.

Dossiers : recommandations au Bureau

- Rôle du trésorier et du comité des finances.
- Transférer 54 000 $ du fonds non affecté au fonds pour les projets spéciaux.
- Modifier la politique des dates d'examens.
- Mandater le CA pour nommer les membres des groupes de travail dans le dossier de l'avenir de la profession.
- Formation des technologues dans le dossier du PQDCS.
- Modification du document sur les Régionales.

Dossiers professionnels

- Acceptation de la participation d'une représentante de l'Ordre dans le programme de formation en échographie en Afrique.
- Décréter un moratoire sur le développement des programmes de formation continue jusqu'au 31 décembre 1999.
- Acceptation du nom « Bourse OTRQ / Therapex ».
- Démarche auprès du CIP et de l'AMNSQ pour identifier les besoins de formation pour l'injection de Persantin par les technologues.
- Acceptation du document de consultation sur l'avenir de la profession.
- Transmission de notre accord au CIQ au regard de la modification au Code des professions.
- Acceptation de la recommandation du comité de l'agrément d'élargir le mécanisme d'agrément pour accepter plus d'un profil de compétences pour les professions du secteur de la santé.
- Acceptation du projet de définition du profil national de l'AMC.
- Proposition de modification des articles 7 et 8 de notre loi soumise à l'Ordre des médecins vétérinaires.

Dossiers à caractère financier

- Exclure les nouveaux gradués de la politique de paiement de la cotisation par versements.
- Autorisation de traduire le document sur l'avenir de la profession.
- Acceptation du contrat du syndic pour 2 ans.
- Renouvellement du programme d'assurance collective des employés.
- Allocation d'un budget de 12 000 $ pour la rénovation du siège social.
- Insertion d'un encart publicitaire dans le cahier spécial du Devoir.
- Acceptation du budget du congrès 2000.
- Imposition de frais d'annulation pour les cours de formation à distance et les sessions intensives.
- Acceptation de la rémunération du membre externe au sein du comité des finances.
- Acceptation de la recommandation des comptables dans le dossier en litige avec assurance-emploi Canada.
- Augmentation de la limite de crédit de la carte corporative de l'Ordre.
- Acceptation d'un budget supplémentaire pour la Semaine des technologues.
- Acceptation des prévisions budgétaires de la journée scientifique en hémodynamie.

Dossiers : délégation et nomination

- Délégation du directeur général à la conférence sur la reconnaissance des titres de compétence au XXI[ième] siècle.
- Délégation de Marielle Toupin, t.r. au congrès de la Société canadienne française de radiologie.
- Nomination de Jean Chabot, t.r. à titre de directeur du Québec à l'ACTRM.
- Nomination du président de l'Ordre pour siéger au sein du groupe de travail sur la planification de la main-d'œuvre en radio-oncologie.
- Nomination de la vérificatrice externe des examens en radio-oncologie.
- Nomination de la responsable du séminaire en gestion et du responsable du programme scientifique en médecine nucléaire.
- Inscription de la responsable du programme scientifique en radio-oncologie du congrès de l'Ordre au congrès de l'ASTRO.
- Délégation du président au congrès du RSNA 1999.
- Délégation de la 2[ième] vice-présidente au Salon annuel Informatique-Santé de l'AHQ.
- Délégation du président, du directeur général, de la 1[ère] vice-présidente et de l'administrateur externe au Colloque du 25[ième] anniversaire du Code des professions.
- Délégation du directeur général, de la 1[ère] vice-présidente et du trésorier, dans le cadre de la mission de recrutement des technologues en radio-oncologie en France.
- Nomination de Kristopher Kauffman comme délégué substitut à l'ACTRM.
- Délégation de la 2[ième] vice-présidente à l'assemblée générale de l'Association médicale canadienne.

COMITÉ DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Johanne Tousignant, B.A.A., M.Ed.
Responsable

Le comité a tenu une réunion afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Le comité a élaboré une liste de sujets qui pourront faire l'objet de thèmes pour les prochains numéros de l'ÉchoX :

• Mars - Avril 2000	*La douleur*
• Septembre - Octobre 2000	*L'urgence*
• Décembre 2000 - Janvier 2001	*Le système digestif*
• Mars - Avril 2001	*La femme enceinte*
• Septembre - Octobre 2001	*Le cerveau*
• Décembre 2001 - Janvier 2002	*Le système artério-veineux*

Pour ce qui est de la «*Une*» de l'ÉchoX, le comité suggère qu'on invite les membres à soumettre photo, peinture, illustration, dessin qui représenterait le thème.

Pour la chronique «*Fenêtre*», trois entrevues ont été faites avec des technologues qui ont partagé leur passion.

Comité d'inspection professionnelle

Éric-Martin Viau, t.r.
Président

Le comité s'est réuni à neuf reprises et a tenu une conférence téléphonique, afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Parmi les principales actions, le comité a :

- Adopté des rapports de visites de 74 départements de radiologie, soit 65 en radio-diagnostic, 7 en médecine nucléaire et 2 en radio-oncologie. Les recommandations étaient adressées à 576 technologues soit 491 technologues en radiodiagnostic, 55 technologues en médecine nucléaire et 30 technologues en radio-oncologie ;
- Adopté un programme de surveillance de l'exercice pour l'année 2000 - 2001;
- Déposé le rapport annuel de l'année 1999-2000 et remis la demande de budget pour l'année 2000-2001;
- Révisé la forme du rapport de visite d'inspection en radio-oncologie;
- Analysé une nouvelle procédure pour l'élaboration des prochains Guides de pratique dans les trois disciplines ;
- Traité différents dossiers, soumis par le service d'inspection professionnelle (SIP), concernant les suivis de visite dans les trois disciplines. Le Comité a également informé le président de l'Ordre des difficultés qu'éprouvait parfois le SIP à faire appliquer certaines recommandations lors des suivis;
- Recommandé l'établissement de normes de pratique en ostéodensitométrie ;
- Révisé certaines recommandations dont celle faite aux technologues en radiodiagnostic lorsqu'il s'agit de radiographier une patiente en âge de procréer;
- Amorcé une réflexion sur la nécessité d'avoir des ressources complémentaires pour vérifier la qualité de l'exercice des membres dans les champs d'activités spécifiques (résonance magnétique, hémodynamie, scanographie, angiographie, ostéodensitométrie, radiologie d'intervention, etc.);
- Porté à l'attention du comité administratif le dossier des infirmières qui pratiquent la radiologie aux différents points de service de la Côte d'Hudson.

Statistiques financières

Coût de l'inspection par membre :	79,22 $
% des membres inspectés :	18 %
Dépenses de l'inspection / dépenses totales de l'Ordre :	25 %

Enquête particulière

Le Comité a reçu quatre demandes d'enquête particulière dont trois en radio-oncologie et une en médecine nucléaire. Suite à l'étude des différents dossiers, deux enquêtes particulières ont eu lieu au cours de l'année.

Synthèse des recommandations

Afin de remplir son engagement face à la protection du public, le CIP a vérifié l'exercice de la profession de ses membres. Cette année, l'accent a été mis sur les points suivants :

radiodiagnostic

- Informatisation des dossiers et durée de conservation de ceux-ci ;
- Radioprotection.

médecine nucléaire

- Préparation et entreposage des produits à injecter.

radio-oncologie

- Équipements et procédures d'urgence ;
- Conservation des hauts standards de qualité technique malgré la pénurie de technologues.

Charbonneau, McSween, Bonenfant
Société en nom collectif
Comptables agréés

9001, boul. de l'Acadie, Bureau 805
Montréal (Québec)
H4N 3H5
Tél.: 514 381 2845
Fax: 514-381-4805

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2000

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC** au 31 mars 2000 et les états des résultats condensés l'évolution des actifs nets et le flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2000 ainsi que les résultats condensés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Charbonneau, McSween, Bonenfant
Comptables agréés
Société en nom collectif

Le 12 mai 2000

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

RÉSULTATS CONDENSÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
PRODUITS		
Cotisations	**867 764 $**	821 730 $
Inscriptions et admissions à la pratique	**6 655**	5 335
Examens et révisions	**34 740**	54 507
Formation continue	**136 025**	174 895
Formation continue - subventions	**3 682**	8 894
Congrès et colloques	**82 473**	69 389
Publicité et revues	**23 327**	23 411
Placements	**44 006**	43 994
Autres	**31 496**	21 481
	1 230 168	1 223 636
CHARGES		
Direction générale et services administratifs	**385 281**	377 749
Inspection professionnelle	**285 609**	276 643
Syndic, discipline et enquête	**9 600**	15 278
Examens et révisions	**74 909**	92 456
Formation continue	**183 965**	193 616
Communications	**107 366**	101 057
Congrès et colloques	**109 421**	108 678
	1 156 151	1 165 477
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT PROJETS SPÉCIAUX	**74 017**	58 159
PROJETS SPÉCIAUX	**68 016**	14 467
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**6 001 $**	43 692 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	Affectés aux projets spéciaux	Non affectés	2000 Total	1999 Total
SOLDE AU DÉBUT	**29 323 $**	**354 335 $**	**383 658 $**	339 966 $
Excédent des produits sur les charges	**(68 016)**	**74 017**	**6 001**	43 692
Affectations d'origine interne (note 3)	**62 514**	**(62 514)**	**-**	**-**
SOLDE À LA FIN	**23 821 $**	**365 838 $**	**389 659 $**	383 658 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**6 001 $**	43 692 $
Ajustements pour :		
Dotation aux amortissements	**23 677**	20 706
	29 678	64 398
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	**(63 548)**	51 344
	(33 870)	115 742
FINANCEMENT	-	-
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(9 037)**	(27 441)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES (DIMINUTION)	**(42 907)**	88 301
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	**1 290 916**	1 202 615
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	**1 248 009 $**	1 290 916 $
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Encaisse	**1 048 009 $**	1 090 916 $
Dépôt à terme	**200 000**	200 000
	1 248 009 $	1 290 916 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2000

	2000	1999
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 048 009 $	1 090 916 $
Dépôt à terme	200 000	200 000
Débiteurs (note 4)	35 128	33 936
Frais payés d'avance	86 622	67 953
	1 369 759	1 392 805
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	50 501	65 141
	1 420 260 $	1 457 946 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	215 453 $	241 184 $
Produits reportés	815 148	833 104
	1 030 601	1 074 288
ACTIFS NETS		
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne (note 3)	23 821	29 323
Actifs nets non affectés	365 838	354 335
	389 659	383 658
	1 420 260 $	1 457 946 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

_____ Administrateur

_____ Administrateur

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2000

1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Loi constitutive de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec est la Loi sur les techniciens en radiologie. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec est un ordre professionnel dont la mission principale est la protection du public et le développement de la profession de technologues en radiologie.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Durée utile	4 ans
Système informatique de gestion	Durée utile	4 ans
Améliorations locatives	Durée du bail	4 ans

3 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2000, le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a affecté un montant de 62 514 $ à des fins de projets spéciaux. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2000

4 - DÉBITEURS

	2000	1999
Intérêts courus	4 798 $	5 021 $
Ristournes à recevoir	8 514	8 575
Autres débiteurs	21 816	20 340
	35 128 $	33 936 $

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2000			1999
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	126 934 $	110 535 $	16 399 $	20 498 $
Ordinateur et logiciel	187 353	166 588	20 765	35 663
Système informatique de gestion	16 460	11 595	4 865	8 980
Améliorations locatives	9 037	565	8 472	-
	339 784 $	289 283 $	50 501 $	65 141 $

6 - CRÉDITEURS

	2000	1999
Fournisseurs	12 272 $	27 450 $
Taxes de vente	108 637	115 177
Salaires courus	-	3 508
Cotisation d'assurance perçue d'avance	39 592	38 453
Contributions à l'Office des professions du Québec	54 952	56 596
	215 453 $	241 184 $

ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2000

7 - VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENTS

	2000	1999	Variations
Débiteurs	**35 128 $**	33 936 $	(1 192) $
Frais payés d'avance	**86 622**	67 953	(18 669
Créditeurs	**(215 453)**	(241 184)	(25 731)
Produits reportés	**(815 148)**	(833 104)	(17 956)
	(908 851) $	(972 399) $	(63 548) $

8 - ENGAGEMENTS

L'Ordre est engagé en vertu d'un contrat de location, échéant le 14 décembre 2003, pour la location de locaux administratifs pour un montant de 435 673 $, compte non tenu de tout ajustement.

Les paiements minimums pour les quatre prochains exercices se répartissent comme suit :

2001 - 118 820 $ 2002 - 118 820 $ 2003 - 118 820 $
2004 - 79 213 $

9 - INCERTITUDE DÉCOULANT DU PROBLÈME DU PASSAGE À L'AN 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1er janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'entité, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

SERVICE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Lise Bergevin, t.r.
Directeure

Réalisations

Visites d'inspection professionnelle générale, réalisées entre le 1er avril 1999 et le 30 mars 2000

Pour l'année 1999-2000, le SIP a visité 65 départements soit 57 en radiodiagnostic, 5 en médecine nucléaire et 3 en radio-oncologie. Ce qui représente 642 technologues répartis comme suit: 535 technologues visités en radiodiagnostic, 34 technologues visités en médecine nucléaire et 73 technologues visités en radio-oncologie.

Radiodiagnostic

Dans le cadre des visites effectuées, 24 services en échodiagnostic et 22 services en mammographie on été visités.

Médecine nucléaire

5 visites d'inspection professionnelle générale ont eu lieu durant l'année. Un deuxième poste d'inspecteure contractuelle en MN a été comblé en mars dernier, afin de compléter l'équipe d'experts dans ce domaine.

Radio-oncologie

Deux inspecteures contractuelles ont été embauchées en cours d'année et les trois visites prévues au programme ont été effectuées.

Traitement de dossiers particuliers

Radiodiagnostic

- Suite à une plainte concernant la manipulation du patient polytraumatisé qui est amené en radiologie, le SIP a émis un avis pour la sécurité du patient, en ce qui a trait au respect du protocole établi par le département.
- Suite à une visite d'inspection professionnelle, le SIP a dénoncé l'abus des ordonnances radiologiques (radiographies de l'abdomen, pour évaluer la présentation du fœtus avant l'accouchement), faites à l'endroit des femmes enceintes atteignant la fin du dernier trimestre de la grossesse.

Mammographie

- Suite à une visite d'inspection professionnelle générale au C.H. Lakeshore, les activités reliées à la mammographie ont été suspendues en attendant le remplacement des équipements jugés non conformes à la pratique professionnelle. La pratique de deux médecins radiologistes a également été portée à l'attention du comité administratif.
- Suite à une visite d'inspection professionnelle générale au C.H. d'Amqui, les activités reliées à la mammographie ont également été suspendues en attendant le remplacement des équipements jugés non conformes à la pratique. Cette opération a été réussie avec la collaboration du Collège des Médecins.
- Suite à une visite de suivi à la clinique du sein Bourassa, le dossier a été transmis au comité administratif afin de porter à l'attention du Collège des médecins que la qualité des examens de mammographie réalisés par le médecin ne rencontre pas les critères de qualité exigés en mammographie pour nos membres.

Radio-oncologie

- Une enquête particulière sur la compétence de deux technologues qui exercent en radio-oncologie a été menée. Les rapports d'enquête ont été déposés au CIP, conformément au règlement.
- Un suivi de visite d'inspection professionnelle générale, en radio-oncologie, a été confié au CIP et ensuite au CA, afin de conclure sur un litige dans l'application d'une recommandation émise.

Médecine nucléaire

- Suite à une enquête particulière et à la demande du CA, un stage de perfectionnement pour une technologue exerçant en médecine nucléaire, a été planifié. Un deuxième stage est actuellement effectué et le dossier suit son cours.
- Une demande particulière, en provenance de l'employeur et relative à l'évaluation professionnelle d'une technologue exerçant en médecine nucléaire, a été déposée au CIP. Cependant, l'évaluation n'a pas eu lieu puisque, n'étant pas consentante, la technologue concernée a remis sa démission et la demande de l'employeur a été retirée.

Bilan des activités régulières, relatives aux dossiers de visites

Au cours de l'année, 202 dossiers de visites ont été traités, incluant l'envoi de 63 rapports aux départements nouvellement visités. Nous avons fermé les dossiers de 73 départements de radiologie et une attestation de visite leur a été décernée pour avoir répondu aux attentes du CIP. En regard des visites d'inspection *et des suivis de visites effectués depuis 1994*, 90 dossiers sont présentement en cours et demeurent ouverts pour différentes raisons.

- Certains centres ont reçu l'avis officiel de visite et font partie du processus normal de l'inspection.
- D'autres centres ont reçu la visite de l'inspecteure et ne rencontrent pas encore les attentes du CIP en raison de la rigueur de certaines recommandations ou des échéances fixées à l'intérieur du processus de suivi.

Demandes d'informations

Le SIP a répondu à 316 demandes d'information variées en provenance du public, des membres et de différents organismes.

Révision des outils de travail nécessaires à l'inspection en radio-oncologie

Le SIP a soutenu le travail des membres du CIP dans la production du nouveau «rapport unifié» qui est maintenant utilisé par les inspecteures.

Le recueil des recommandations en RO a été restructuré en fonction des changements apportés à la forme du rapport.

PQDCS

Le SIP a participé à une rencontre avec le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), le Ministère des services sociaux et des services de santé du Québec (MSSS) et le président de l'Ordre. Le but de cette rencontre était de solidifier la collaboration entre ces instances et d'obtenir un meilleur contrôle sur la qualité des services offerts en mammographie, dans les différents établissements.

Centres de perfectionnement

Le SIP a remis ses recommandations en regard de quatre centres hospitaliers désirant s'inscrire à titre de centres de perfectionnement pour des technologues désirant revenir à la pratique ou de technologues étrangers.

COMITÉ DES EXAMENS

Solange Bernier, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à trois reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Réalisation des examens d'admission

Dans un premier temps, une consultation effectuée auprès des membres du comité d'inspection professionnelle (CIP) a aidé les membres du comité des examens à déterminer les orientations à privilégier pour l'évaluation des candidats et candidates aux examens d'admission à la profession. Les actions entreprises à la suite de cette consultation ont été les suivantes :

- Préparation de cinq contrats de mises en situation (MES) en radio-oncologie mais seulement quatre ont été retournés au comité des examens. En médecine nucléaire il y a eu préparation de cinq nouveaux contrats mais seulement quatre ont été retournés au comité. Trois contrats ont été donnés en radiodiagnostic ;
- communication de directives par les membres du comité aux technologues contractuel(le)s se voyant confier la réalisation de nouvelles MES ;
- conformation des nouvelles MES par les représentants de chacune des disciplines ;
- validation des MES conformées (nouvelles, et existantes ayant été modifiées) par les membres du sous-comité de validation de radio-oncologie, et validation de nouvelles MES conformées dans les autres disciplines, puis ajout des MES à la banque de l'Ordre.

Les examens d'admission ont ensuite été constitués en s'inspirant de la consultation menée auprès du CIP, puis vérifiés conjointement par le représentant de discipline et une vérificatrice *externe*.

Des examens d'admission, basés sur le concept de théorie appliquée, ont été présentés aux candidats des trois disciplines lors des séances d'examen ayant eu lieu les 5 et 6 juin 1999 à Montréal, Québec et Rimouski, et les 6 et 7 novembre 1999 à Montréal et à Québec. La correction a été suivie d'une étude statistique des résultats qui a été soumise à la présidence de l'Ordre.

PERMIS DE TRAVAIL - STATISTIQUES				
Examen de juin 1999	**Province**	**Radiodiagnostic**	**Radio-oncologie**	**Médecine nucléaire**
Nombre de candidat(e)s	100	73	16	11
% de réussite provinciale	93 %	91,8 %	100 %	90,9 %
Nombre de permis émis	93	67	16	10
Examen de novembre 1999	**Province**	**Radiodiagnostic**	**Radio-oncologie**	**Médecine nucléaire**
Nombre de candidat(e)s	5	4	—	1
% de réussite provinciale	60 %	75 %		0 %
Nombre de permis émis	3	3	—	0

Prix «Performas»

Les récipiendaires des prix «Performas», remis aux candidat(e)s ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen d'admission de l'Ordre, sont :

- Radiodiagnostic : Chantal Savard, Collège Ahuntsic
- Radio-oncologie : Jennifer Brown, Collège Dawson
- Médecine nucléaire : Vicky Trudeau, Collège Ahuntsic

Recueil des objectifs en radio-oncologie

La mise à jour du recueil des objectifs en radio-oncologie a été complétée et acceptée par le Bureau.

Lexique des termes en radio-oncologie

Plusieurs modifications se sont ajoutées à celles de l'an dernier et le document a été présenté au Bureau de mars 2000.

Outils relatifs aux examens d'admission

Suite aux résultats de la recherche des documents préparatoires aux examens d'admission utilisés au sein de d'autres ordres, le comité se dit satisfait des documents présentement utilisés à l'OTRQ et ne développera donc pas de nouveaux outils.

Surveillance des examens d'admission

La surveillance des examens d'admission est maintenant faite par des personnes qui n'ont pas de liens avec le domaine de la radiologie. Suite à une première expérience qui s'est avérée très positive, cette pratique sera désormais appliquée.

12 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DES NOTES

Johanne Tousignant, B.A.A., M.Ed
Responsable

Le comité a tenu une réunion afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal. Le mandat du comité est de réviser la correction des examens d'admission à l'Ordre pour les candidats qui en font la demande.

Principales réalisations

- Examen de juin 1999

  Aucune demande de révision de la correction des examens d'admission n'est parvenue au siège social suite à l'examen de juin 1999.

- Examen de novembre 1999

  Deux demandes de révision sont parvenues au siège social : une demande en radiodiagnostic et une demande en médecine nucléaire.

  Suite à la révision, aucun résultat n'a été modifié.

Comité de la Formation Continue

Mariau Ouellette, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à deux reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Inscriptions aux différentes activités

Sessions intensives :

Trente sessions intensives ont été données à travers le Québec rejoignant ainsi plus 400 technologues. Nous désirons remercier les centres hôtes ainsi que les technologues responsables de l'organisation, de leur grande collaboration sans laquelle les sessions n'auraient pu se tenir.

«Mammographie : techniques et difficultés» : 6 sessions - 89 participants
«Contrôle de qualité en mammographie» et *«Radioprotection en mammographie»* : 14 sessions - 190 participants
«Perfectionnement en mammographie» : 3 sessions - 15 participants
«Soins d'urgence en radiologie» : 3 sessions - 58 participants
«Perfectionnement en soins d'urgence en radiologie» : 1 sessions - 8 participants
«Contrôle de qualité en radiodiagnostic» : 1 session - 18 participants
»Scanographie en radio-oncologie» : 2 sessions : 33 participants

Cours de formation à distance :

Au total, durant l'année, il y a eu :

- 135 inscriptions aux cours et 11 inscriptions au stage en ultrasonographie médicale, à la session automne 1999;
- 101 inscriptions aux cours et 13 inscriptions au stage en ultrasonographie médicale, à la session hiver 2000.

Colloque

Organisation et tenue du Colloque 1999 ayant pour thème *«Les communications de l'an 2000»*. Un total de 143 technologues ont participé à l'activité : 38 à Québec et 105 à Montréal.

Autres activités

- Organisation du Colloque 2000 qui se tiendra à Québec et Montréal à l'automne. Le thème de ce colloque est *«Le système cardiovasculaire»*.

Rapport du comité du congrès

Ginette Madore, t.r.,
Responsable

Le comité s'est réuni à six reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Le XXVIII[e] Congrès s'est tenu à l'hôtel Delta de Trois-Rivières, les 28 et 29 mai 1999. C'est avec une formule renouvelée que nous avons accueilli plus de 330 technologues à cet événement annuel. Le programme, des plus intéressants, comportait 20 conférences en radiodiagnostic et 12 conférences en radio-oncologie. Le XII[e] Séminaire en gestion offrait un programme d'une journée.

Le tout fût couronné par une conférence d'envergure présentée par Philippe Gerson, chef-technologue en radiologie à l'Hôtel-Dieu de Paris, dont le thème était : « La radiologie et les œuvres d'art ».

Les deux présentations scientifiques ont aussi suscité beaucoup d'intérêt chez les participants.

Une vingtaine de compagnies ont collaboré à notre Congrès. Un cocktail de bienvenue, tenu au Salon des exposants, soulignait, le jeudi soir, l'ouverture du XXVIII[e] Congrès. Nous remercions les gens de l'industrie et continuons d'être à leur écoute.

Rapport du comité de révision des plaintes

Danielle Boué, t.r.
Responsabe

Au cours de l'année 1999-2000, le comité de révision des plaintes n'a été saisi d'aucune demande de révision.

Rapport du comité de discipline

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.
Secrétaire

Au cours de l'exercice 1999-2000, le comité de discipline n'a pas siégé, n'ayant été saisi d'aucune plainte.

Rapport du comité de la formation

Nicole Péloquin, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à 4 reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Le comité de la formation a fait l'étude de différents dossiers cette année :

- Le président de l'Ordre nous a présenté un résumé de l'avenir de la profession.
- Un bilan de la situation en radio-oncologie a été également fait avec le président.
- Une demande du programme de médecine nucléaire a été formulée au comité, afin d'intervenir pour pallier à un manque de ressources pour l'encadrement des stagiaires dans cette discipline. Deux avis de recommandation ont été déposés à cet effet.
- Les investissements en matière d'équipement alloués par le ministère de l'Éducation ont été regroupés sous forme de tableau descriptif. Celui-ci est disponible pour consultation.
- Le comité s'est donné comme priorités de faire la tournée des établissements, de terminer la validation des cahiers descriptifs des nouveaux programmes et d'examiner les conditions relatives à l'accès à la profession.

Rapport du comité des finances

André Lortie, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à 3 reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Le comité des finances est un comité qui a pour mandat de vérifier que les politiques et procédures administratives soient respectées. Il doit analyser et donner des recommandations sur les demandes qui lui sont soumises. Le comité s'est réuni pour :

- Réviser les politiques et procédures administratives de l'Ordre.
- Donner une recommandation sur le financement des régionales.
- Dans le cadre de la démarche qualité, évaluer le mode de rémunération des contractuels pour l'inspection professionnelle (dossier à compléter).
- Proposer une distribution de la subvention du MSSS dans le cadre du PQDCS (dossier à compléter).

RAPPORT DU SYNDIC

Ginette Barrière-Couture, t.r.
Syndic

Nombre de plaintes reçues

Le syndic a été saisi de trois plaintes au cours de l'année 1999-2000.

Nombre de plaintes portées devant le comité de discipline

Le syndic n'a porté aucune plainte devant le comité de discipline.

Réalisations

Au cours de l'année, nous avons procédé à l'étude de six dossiers dont trois nouveaux : l'un d'entre eux a été transféré au comité d'inspection professionnelle, un second a été réglé en cours d'année et un dossier demeure en cours d'enquête.

Allégation de préjudices causés lors d'examens radiologiques

Ce dossier a été ouvert suite à une plainte d'une dame qui avait ressenti des douleurs lors de la prise de radiographies du pied, de la cheville et du genou.

Lors de l'enquête, les faits relatés ont été étudiés et replacés dans leur contexte. Nous avons pris connaissance des rapports des visites médicales, ainsi que des rapports des examens radiologiques. Nous avons contacté les personnes concernées.

Aucun lien n'a été établi entre la prise de clichés et les événements qui ont suivi. Aucune faute professionnelle n'a été décelée. Nous avons procédé à la fermeture du dossier, après avoir apporté à cette dame quelques précisions sur les manipulations requises pour chacune des régions radiographiées.

Allégation dans le dossier de la pratique professionnelle d'un technologue

Ce dossier nous a été référé par le comité d'inspection professionnelle, concernant la pratique d'un technologue. Ce dernier ayant fourni des documents afin de déposer une demande d'inspection professionnelle à son sujet. Le comité d'inspection professionnelle nous a soumis le dossier.

Notre enquête a porté sur des incidents allégués dans une liste élaborée par différents intervenants du département de radiologie. Nous avons complété notre enquête au sujet de la conduite professionnelle du technologue. À la lumière des éléments de preuve recueillis, nous avons décidé de ne pas porter plainte devant le comité de discipline, les incidents allégués ne constituaient pas des infractions au Code de déontologie des technologues en radiologie.

Allégation d'un manquement à l'éthique professionnelle

Ce dossier a été ouvert suite à une lettre reçue d'un employeur relatant un incident. Une technologue se serait présentée en retard au travail, alors que ses services étaient requis en salle de radiologie et qu'une intervention était déjà planifiée. Ce manquement aurait été préjudiciable au bon fonctionnement des activités du secteur et aurait pu avoir des conséquences graves.

Des explications ont été demandées aux personnes concernées et nous avons replacé les faits dans leur contexte. L'employeur nous avait fait parvenir cette lettre à titre d'information et il y aurait eu entente entre les deux parties, suite à cette lettre. Nous avons procédé à la fermeture du dossier.

Allégation de négligence dans l'exécution du travail

Ce dossier d'enquête avait été ouvert suite à l'information suivante : À la suite d'une erreur de calcul de dose, lors d'un traitement en radio-oncologie, causant préjudice à une patiente, des sanctions disciplinaires ont été prises par l'administration du Centre hospitalier contre des technologues.

Une enquête a été menée et nous en sommes venus à la conclusion que l'erreur commise par les technologues constituait une faute technique, plutôt qu'une faute disciplinaire. Le dossier a été soumis au service d'inspection professionnelle puisqu'il y avait des motifs raisonnables de croire que la compétence des technologues en cause devait faire l'objet d'une vérification.

Allégation de manquement à des devoirs professionnels

Ce dossier d'enquête avait été ouvert suite à un incident survenu, impliquant une technologue en radiologie et deux stagiaires en radiologie.

À la lumière des faits, soit un climat de tension qui aurait dégénéré en échanges conflictuels, aucune faute professionnelle n'a été retenue contre ces personnes. Nous avons procédé à la fermeture du dossier.

Compétence professionnelle

Ce dossier nous avait été référé par le comité d'inspection professionnelle, suite à une enquête particulière. Les inspecteures avaient noté chez une technologue un comportement et des explications données de façon souvent confuses et incohérentes, susceptibles de compromettre la qualité de ses services. Elle ne réussissait pas à établir une relation de confiance avec les patients. Une enquête avait été amorcée. La situation devait être réévaluée lorsque le stage de perfectionnement recommandé par le comité d'inspection professionnelle et entériné par le comité administratif serait terminé. À la suite d'un premier stage, le comité administratif a recommandé un second stage.

Le dossier demeure en cours.

Rapport d'activités de radioprotection

Francine Roy, t.r.
2ième vice-présidente

Il me fait plaisir de vous présenter un bref survol des activités en radioprotection réalisées au cours de la dernière année.

- L'adoption de l'avis : Évaluation de la pertinence d'utiliser un tablier plombé en salle d'échographie.
- Parution dans la revue ÉchoX, de la réponse au Dr Walker, de la part du président de l'Ordre, monsieur Gilbert Gagnon.
- Notre consultante a participé au congrès de l'Association canadienne de radioprotection et a fait l'évaluation de plusieurs documents.

Rapport du comité de la Semaine des technologues en radiologie

Kathleen Dufresne, t.r.
Responsable

Le comité s'est réuni à 5 reprises afin de concrétiser les réalisations liées à son mandat principal.

Au cours de l'année, les membres du comité ont développé l'outil promotionnel pour la Semaine des technologues en radiologie, rédigé plusieurs messages qui parurent dans les différentes éditions de l'ÉchoX, procédé à l'octroi de la mention d'honneur pour l'année 1998 et procédé à l'envoi du matériel promotionnel.

Semaine des technologues en radiologie 1999 : Du 3 au 7 novembre 1999 dont le thème était : J'ai ma profession à coeur *Technologues en radiologie*. Outil promotionnel : Un calendrier d'une durée de 14 mois (de novembre 1999 à décembre 2000).

La mention d'honneur a été créée dans le but de souligner la contribution de technologues ou groupes de technologues en radiologie à la promotion de la profession, dans le cadre d'activités reliées à la Semaine des technologues en radiologie. La mention d'honneur 1998 fut remise à monsieur Robert Séguin, t.r., responsable du comité organisateur d'une journée portant sur la numérisation en imagerie médicale (système PACS).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOMBRE DE PERMIS

En vigueur au début de l'année financière	3 569
Délivrés au cours de cette année	187
Révoqués au cours de cette année	151
En vigueur à la fin de cette année	3 605

RÉPARTITION RÉGIONALE

01 Bas St-Laurent	120	10 Nord-du-Québec	22
02 Saguenay-Lac-St-Jean	122	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	64
03 Québec	462	12 Chaudière-Appalaches	131
04 Mauricie-Bois-Francs	129	13 Laval	109
05 Estrie	169	14 Lanaudière	72
06 Montréal	1 351	15 Laurentides	139
07 Outaouais	143	16 Montérégie	367
08 Abitibi-Témiscamingue	71	17 Centre du Québec	63
09 Côte-Nord	62	Hors-Québec	9
TOTAL	**3 605**		

Le Bureau a fixé par résolution la cotisation annuelle à 242 $ pour l'année 2000. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2000.

TECHNOLOGUES RADIOLOGIE PROFESSION D'AVENIR

Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

7 400, boul. Les Galeries d'Anjou
Bureau 420
Anjou QC H1M 3M2
Tél.: (514) 351-0052/1 800 361-8759
Téléc.: (514) 355-2396